

REGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE DES NOVICES

PREAMBULE

Créée en 1979, la Coupe de France sur cailles, rebaptisée Coupe de France des Novices contribue incontestablement au développement du Club du Setter Anglais et a la promotion de la race auprès des chasseurs.

Cette compétition interne au Club du Setter Anglais (C.S.A.) se déroule en trois étapes :

- 1) Une présélection locale.
- 2) Une Journée de sélection régionale.
- 3) Deux journées de sélection nationale.

1) La présélection locale.

A l'occasion d'un TAN, une présélection locale réservée aux Setters anglais non classés en field-trials est réalisée.

Ces manifestations doivent permettre aux adhérents de se rencontrer pour partager la culture du Club du Setter Anglais à travers une épreuve sur le terrain.

Elles visent à permettre l'intégration des propriétaires de Setters anglais par une confrontation de leurs auxiliaires à une épreuve simple fondée sur le Test d'Aptitudes Naturelles (T.A.N.) sous les explications fournies et bienveillantes des délégués, experts confirmateurs et juges en exercice de leurs missions respectives. Au cours de cette épreuve, l'examineur du TAN opère une présélection des sujets en rapport avec les caractéristiques notoires recherchées chez le setter anglais. Les chiens présélectionnés sont invités à la JRSA.

2) La journée Régionale du Setter Anglais (JRSA).

Participent à cette épreuve les sujets invités lors des TAN et les sujets ayant obtenu le TAN les années précédentes (dans la limite de 36 mois au 1^{er} juillet). Cette journée est une journée de sélection au cours de laquelle sont valorisés les meilleurs sujets et constituée l'équipe régionale. Tous les chiens seront remis en présence de gibier afin de pouvoir les départager, non seulement sur leurs allures, mais aussi sur leur style de prise de point, d'arrêt et, éventuellement, de coulé.

Ces journées régionales contribuent à vulgariser les directives du Club du Setter Anglais et assurent un premier cadrage du suivi de l'élevage.

Elles imposent un investissement personnel de chaque propriétaire, qui devra lui-même conduire son chien, même si, par ailleurs, il s'assure l'aide d'un professionnel. Toutefois le chien pourra être présenté par un amateur autre que le propriétaire. Un dresseur professionnel n'exerçant plus aura la possibilité de présenter un chien lui appartenant. Dans tous les cas, les conducteurs et propriétaires devront être membres du Club.

3) Les journées nationales.

Deux journées nationales sont consacrées à la finale de la Coupe de France. Le titre de vainqueur est décerné au terme d'un barrage au meilleur chien des deux jours, classé 1^{er} Excellent, au moins, un des deux jours. Un classement des équipes est également réalisé par l'addition des points des chiens classés.

A ce titre, l'organisation des diverses épreuves prend le titre de Coupe de France des Novices

TITRE I

ORGANISATION

Article 1

L'organisation de la Coupe de France des Novices repose sur le réseau des responsables de zone et des délégués départementaux. Chaque Délégué régional coordonne la mise en place du calendrier des épreuves de Test d'Aptitudes Naturelles (T.A.N.).

Le programme est arrêté au printemps de chaque année et mis en ligne sur le site internet du Club du Setter Anglais.

Le programme requiert la mobilisation des juges du club et des experts confirmateurs de la race et, pour chaque manifestation, le jury pressenti est affiché, dans la mesure du possible, avec le programme.

Article 2

Des épreuves de T.A.N. sont organisées au niveau local par les délégués départementaux et ouvertes aux participants de toutes origines géographiques.

Les sujets qui présentent des aptitudes intéressantes dans le style inhérent à la race sont présélectionnés et invités à participer, dans leur zone d'origine, à l'épreuve régionale de sélection.

A chaque épreuve, les présences d'un juge du club ou d'un juge membre du CSA, ainsi que celle d'un expert confirmateur sont souhaitées.

Article 3

Dans chaque région du CSA, une Journée Régionale du Setter Anglais consacrée à la sélection est organisée.

Au cours de cette journée sont examinés les sujets présélectionnés à l'occasion des TAN ainsi que les sujets, titulaires du TAN les années précédentes (sous réserve qu'ils aient moins de 36 mois au 1^{er} Juillet), confirmés ou confirmables.

Les meilleurs sujets reçoivent le qualificatif "1/2 finale Coupe de France des Novices".

Parmi les sujets "1/2 finale CFN", le jury retient les sujets susceptibles de participer à la constitution d'une équipe régionale : six chiens dont un remplaçant.

Chaque jury est composé d'au moins deux personnes dont un juge du club ou membre du club, qualifié ou stagiaire.

Seuls participent à la JRSA les chiens des propriétaires adhérents du Club du Setter Anglais résidents de la région du CSA, quel que soit leur statut, amateur ou professionnel. Les sujets 1/2 finalistes CFN appartenant à des professionnels, en activité, ne peuvent être retenus pour

constituer l'équipe régionale.

Article 4

La finale de la CFN met en concurrence les équipes régionales et se déroule en vraie grandeur, dans une action de chasse continue, comme un field-trial solo amateur, si les terrains le permettent. Les chiens sont répartis dans plusieurs séries panachées géographiquement. Les perdreaux sont lâchés sur le territoire d'exercice de chacun des chiens de la batterie.

Le juge opère une double observation :

- celle fondée sur l'application stricte du règlement des field-trials, la sagesse à l'envol n'est pas requise, toutefois, le chien devra pouvoir être repris dans un délai ne pouvant pas constituer une sortie de main.
- celle fondée sur le règlement de la Coupe de France des Novices.

Un barrage final permet de comparer les gagnants de chaque série classés à l'excellent, au moins un des deux jours et de proclamer le vainqueur de la Coupe de France. Il peut être désigné un vice-vainqueur.

Il est établi un classement par équipe par addition des points obtenus par chaque Setter classé selon le barème des points de la Société Centrale Canine.

Article 5

Sur le plan administratif, à chaque niveau d'organisation, le responsable établit un programme mentionnant pour chaque chien : sa date de naissance, ses parents, son sexe, ses numéros de tatouage, de LOF, le nom du conducteur et du propriétaire.

La gestion de la manifestation s'exécute à partir des outils élaborés par le Club du Setter Anglais; ainsi, les inscriptions et les résultats sont réalisés à partir de la base de données du CSA

L'élaboration du catalogue et le compte rendu administratif et financier s'effectuent à partir des programmes du CSA.

L'organisateur conserve un exemplaire papier des résultats transcrits par les examinateurs et validés par leurs signatures.

TITRE II

JUGEMENTS

Article 6

Les épreuves de T.A.N. sont jugées par les juges du Club, les experts confirmateurs et les adhérents expérimentés ayant régulièrement présenté et classé des Setters anglais en field-trial, nommés examinateurs par le comité.

A l'issue des épreuves, les chiens retenus reçoivent le qualificatif 1/2 finale.

Chaque jury doit comporter au moins un juge qualifié ou stagiaire, de préférence issu du CSA.

Parmi les titulaires du qualificatif "1/2 finale CFN", une équipe composée de 6 sujets maximum est retenue pour participer à la finale.

Article 7

Aux différentes étapes, le jugement porte essentiellement sur les qualités naturelles : l'allure, le nez, l'attitude sous l'émanation, l'arrêt ferme sur un gibier dissimulé, la continuité dans la recherche. La sagesse à l'envol n'est requise à aucune étape, toutefois, lors de la finale le chien qui court sous l'aile devra pouvoir être repris dans un délai qui ne puisse s'assimiler à une sortie de main. Au fur et à mesure des étapes, l'exigence dans ces critères est renforcée.

Le T.A.N., conformément au règlement national, est attribué à un sujet qui manifeste l'instinct de la chasse avec une quête suffisante qui peut être brouillonne à condition que la recherche reste continue. L'instinct de l'arrêt est apprécié, avec ou sans mise à l'envol de l'oiseau, ainsi que l'équilibre au feu.

A la JRSA, peuvent recevoir le qualificatif 1/2 finale les sujets :

- Ayant fait preuve de l'instinct de chasse avec une quête suffisante
- Ayant fait preuve de l'instinct d'arrêt
- Ayant fait preuve d'équilibre
- Ayant un contact suffisant avec le conducteur
- Âgés au maximum de 36 mois, au 1^{er} juillet, et confirmés ou confirmables
- Présentant des aptitudes naturelles en rapport avec le standard de la race

Pour la finale, les critères de jugement reprennent ceux des deux premières étapes auxquels s'ajoutent 5 des six éléments constitutifs du standard de la race :

LE GALOP est ample, aisé, élégant, rapide, ni nerveux ou impétueux mais fluide et souple, rasant et près de terre. Le dos demeure horizontal apparemment immobile. La queue est portée dans le prolongement de la colonne vertébrale, sans mailler, avec tendance à être basse, en forme de cimeterre. Dans les changements de direction, elle peut servir de balancier. Dans les changements d'allure, elle peut varier d'altitude notamment se relever dans les ralentissements.

LE PORT DE TETE est dans le prolongement de la ligne du dos ou légèrement au-dessus. Chez les sujets ayant un port de tête légèrement "en marteau", ce défaut devient véniel et purement inesthétique si l'excellente position du cou compense. La tête est mobile et toujours en recherche d'émanation pouvant entraîner un changement de direction.

LA QUETE du Setter Anglais est naturellement croisée, ample, permettant une exploration subtile du terrain mis à disposition. Le dressage permet d'amplifier son étendue. La quête du Setter Anglais n'est pas rectiligne ou rigide. Elle relie, en serpentant légèrement avec facilité et intelligence, les deux points extrêmes des lacets.

L'ARRÊT Lorsque le Setter Anglais entre dans le champ d'une émanation, tout son corps s'abaisse encore plus près de soi. Seules sa tête et sa truffe restent hautes et au-dessus de la végétation. Il remonte alors dans le cône d'émanation, parfois par petites foulées rapides et saccadées, le plus directement possible, en ralentissant son allure, prudent et soupçonneux près du gibier. S'il se rend compte de l'absence du gibier, il reprend alors sa quête et son galop habituels. Si, par contre, il s'assure de la présence du gibier, il ralentit de plus en plus et se tétanise à l'arrêt, le masque expressif, l'œil étincelant, la queue tendue suivant la ligne du rein, mais plus haute et un peu plus arquée que dans le galop. Si la remontée du point est longue, l'arrêt peut être haut car amorcé de très loin. Par contre, une émanation plus proche et plus subite provoquera un arrêt beaucoup plus rasant et près de terre. L'action féline, basse et rampante, s'observe particulièrement en terrain découvert lorsque le Setter Anglais a peur d'être vu du gibier. Par contre, par vent favorable dans une végétation suffisamment développée, l'arrêt peut être debout avec des articulations à peine fléchies.

LE COULÉ est une des caractéristiques de la race. Quand le gibier se défile en piétant (ou après l'arrêt sur ordre du conducteur), le Setter Anglais le suit (ou s'en approche) dans une reptation exceptionnelle concentrant toute sa volonté à ne pas perdre le contact afin de le bloquer (ou le faire voir), tel un félin.